

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LA VILLE RÉCOMPENSÉE POUR SON TRAVAIL

Faire, faire et faire encore s'avère plus productif que de parler, tant les palabres futiles se perdent dans les limbes d'une inaction dont certains se sont faits spécialistes au gré du temps.

C'est en gardant cet adage à l'esprit que nous aurons mené des réalisations concrètes au cours de l'année qui s'écoule.

Sont-elles clinquantes ? Certainement pas. Sont-elles efficaces ? C'est l'objectif. Sont-elles concrètes ? À n'en pas douter.

En cette fin d'année, deux réalisations de la Ville ont d'ailleurs été saluées. Si nous ne travaillons pas pour des prix, cela témoigne des actions réalisées.

Deux fleurs au concours Villes et villages fleuris...

Après un travail d'arrache-pied de la Municipalité sur les espaces verts, l'investissement de la commune a été reconnu par le concours des Villes et villages fleuris qui a attribué la seconde fleur à Saint-Brice pour sa gestion des espaces paysagers, ses pratiques et la qualité de son fleurissement. Jusqu'ici, 12 villes sur les 185 du Val-d'Oise arboraient deux fleurs à leur boutonnière. Saint-Brice rejoint ce club et nous poursuivrons dans cette voie.

... et une nomination au Grand Prix des Maires

En mai dernier, nous lançons une initiative écologique et solidaire pour réduire le gaspillage alimentaire dans nos cantines, tout en soutenant des associations humanitaires. Six mois plus tard, 900 repas ont été sauvés sur la commune et les Restos du Cœur ont reçu un premier chèque de notre partenaire.

Remarquée par le Grand Prix des Maires RMC, la Ville a été retenue parmi les trois nominées dans sa catégorie tandis que plusieurs villes se sont rapprochées de nous pour connaître les modalités de mise en œuvre.

Si ces marques de reconnaissance sont une fierté pour notre commune, notre plus grande fierté reste de servir chaque jour les Saint-Briciennes et Saint-Briciens comme nous le faisons depuis seize mois.

En cette période de vigilance sanitaire, vous savez pouvoir compter sur votre Ville dont le centre de vaccination œuvre avec qualité depuis janvier 2021.

Prenez soin de vous et passez d'heureuses fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

QUAND LA COMMUNICATION EST UN ÉCRAN À L'INACTION.

L'équipe de M. Leleux est installée depuis maintenant dix-huit mois. Depuis, et malgré une communication intensive de leurs intentions d'actions, il semble qu'ils soient restés au point mort.

On nous a annoncé, dans le magazine de septembre, l'arrivée imminente de l'application « Saint-Brice App » qui, devait permettre à chacun d'entre nous de se tenir au courant de la vie de la commune.

Pourtant, en ce premier week-end de novembre, nous sommes toujours dans l'attente, et il n'y a plus du tout de communication autour du projet ! Dès le début du mandat, la municipalité avait répondu aux appels à projets de la Région, dans le cadre du budget participatif de cette dernière, appels à projets largement relayés sur les supports de communication afin de nous inciter à voter.

Pour rappel, quatre projets ont été retenus par la Région : panneaux photovoltaïques pour les bâtiments scolaires de la Plante aux Flamands, corbeilles ludiques pour mieux trier aux abords des écoles, installation d'un pigeonnier contraceptif et abris à vélos sécurisés. Ces projets approchent tout de même 300 000 € de subvention ! La majorité a aussi largement communiqué sur l'obtention de ces subventions. Pourtant, aujourd'hui, où en est-on ? Nous pouvons imaginer que les travaux de l'école seront longs, mais l'achat de huit corbeilles ludiques ? il serait temps de passer la seconde...

Groupes de travail

Malgré tout, et dans un souci de collaboration avec les groupes minoritaires, la majorité nous a invités à participer à des groupes de travail : un groupe va réfléchir à la mise en place du budget participatif de la commune et l'autre groupe va mener une réflexion sur la pertinence de la création d'un tiers-lieu. Nous ne pouvons que saluer cette initiative et nous participerons volontiers à ces groupes de travail. Nous resterons vigilants afin que ces projets soient initiés dans le seul intérêt des Saint-Briciens.

À l'aube de ces dernières semaines de 2021, le virus circule toujours. N'oublions pas, cependant, de participer aux événements à venir, et en particulier au Téléthon, tout en restant prudents.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Tailleux, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Energie à Saint-Brice)

NOUVELLE MAIRIE, ANCIENNE MAIRIE, BREF ON NE SAIT PLUS....

Depuis l'acquisition par la Ville, la nouvelle mairie aura coûté plus de 5 M€ ! 1 M€ pour l'achat en 2009 de la fondation Saint-Joseph, puis sous l'ancienne majorité 2,7 M€ de prévision de travaux réévalués à hauteur de 3,5 M€ avec la construction de la salle des mariages et du conseil municipal.

Pour optimiser les locaux, la majorité a reporté de plusieurs mois l'emménagement des services municipaux, engendrant des coûts de travaux supplémentaires. Déjà des milliers d'euros avaient été dépensés pour les travaux et l'installation de la police municipale, qui va à nouveau déménager dans les locaux du multi-accueil qui, lui-même, emménagera dans les locaux de la police municipale. Que de va-et-vient !

Notre constat : un accueil spacieux (mention particulière au menuisier de la ville), une belle salle des mariages et du conseil municipal (sans doute la plus belle réussite de cette nouvelle mairie) mais un bâtiment peu fonctionnel, avec des couloirs et coursives traduisant une perte d'espace. Avec tout cela, l'épisode « mairie » n'est pas terminé. Une communication officielle de la Ville nous informe de l'installation du CCAS dans l'ancienne mairie plus spacieuse pour le personnel. Que faut-il comprendre ? Ce qui est considéré inacceptable en termes de conditions de travail pour les agents serait acceptable pour d'autres ? Les usagers du CCAS seraient-ils des citoyens de seconde zone ? C'est un mauvais message vis-à-vis des plus fragiles qui seront désormais accueillis dans un bâtiment ne répondant plus aux normes. Les Saint-Briciens souhaitent comprendre.

Excellentes fêtes à tous !

Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET

